DEC150328DR03

Décision portant délégation de signature à M. Jean-François Riou pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 7196 intitulée Structure et instabilité des génomes.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7196, intitulée Structure et instabilité des génomes, dont le directeur est M. Jean-François Riou;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à Mme Ester Behmoaras, Professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ester Behmoaras, délégation est donnée à Mme Fara Rakotoarinjara, Technicien de classe normale, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 26 janvier 2015

Le directeur d'u Jean-François

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personnée responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Advancing % A frontiers

www.cnrs.fr

Тога Ештера 126

94532 Haas citto

01 56 70 76 00 01 45 60 78 81

1